

Le dispositif Coup de pouce, mis en place par la Région Normandie et notamment dans le département de l'Orne pour aider les petits entrepreneurs, a permis de distribuer 1,6 million d'euros depuis 2016, pour 225 dossiers, soit une moyenne de 6900 euros dans l'Orne. Ce dispositif s'adresse aux TPE de moins de 10 salariés lors d'une création ou d'une reprise, avec certains critères de montants. Le but est d'encourager l'entrepreneuriat et de lutter contre la désertification des territoires.